

Droits de l'homme pour les chaînes d'approvisionnement

Rapport d'étape 2023

AUF DEM
WEG NACH
MORGEN



Sommaire

Notre responsabilité en matière de droits de l'homme 2

Vue d'ensemble de notre engagement en matière de droits de l'homme 4

Stratégie en matière de droits de l'homme de Lidl pour les chaînes d'approvisionnement 8

Déterminer en permanence l'impact 10

Évaluations d'impact sur les droits de l'homme (EiDH) 12

Garantir les normes 13

Mécanisme de plainte 15

Développer le commerce équitable 18

Way To Go : vers un revenu de subsistance 20

Cacao Way To Go 22

Café Way To Go 24

Noix de cajou Way To Go 26

Conduire le changement 28

Living Wage Banane 30



Notre **responsabilité** en matière de droits de l'homme

Notre responsabilité en matière de droits de l'homme

En tant que société commerciale, Lidl vend des denrées alimentaires, des produits non alimentaires et semi-alimentaires issus de chaînes d'approvisionnement mondialisées.

Il est de notre responsabilité de garantir des normes de travail et des conditions décentes tout au long de la chaîne de valeur. Nous voulons apporter des améliorations à nos chaînes d'approvisionnement par un engagement ciblé. C'est ainsi que nous concrétisons notre axe stratégique « Agir équitablement ».

Depuis la publication de [notre politique d'achat responsable en matière de droits de l'homme en 2021, et sa mise à jour en 2022](#), nous sommes en train, en collaboration avec nos parties prenantes, de renforcer notre approche.

Dans notre rapport d'avancement sur les droits de l'homme de cette année, nous partageons une vue générale de nos objectifs et de leur état actuel. Il s'agit d'un rapport transparent qui concilie l'orientation de nos objectifs de durabilité avec nos objectifs d'entreprise, et qui esquisse des mesures avancées afin d'augmenter la valeur ajoutée de nos chaînes d'approvisionnement.



Vue d'ensemble de notre engagement en matière de droits de l'homme

	Pilier stratégique	Champ d'action	Engagement	Calendrier	Statut
Fin de l'exercice fiscal 2021	Garantir les normes	Transversal	Accès à des mécanismes de plainte efficaces dans trois chaînes d'approvisionnement	2021	●●●○
	Conduire le changement	Absence de discrimination/Parité homme-femme	Encourager les fournisseurs à souscrire aux Principes d'autonomisation des femmes (WEP) de l'ONU	2021	●●●●
	Garantir les normes	Absence de discrimination/Parité homme-femme	Poursuivre le développement des projets <i>Way To Go</i> par des mesures de promotion des femmes	2021	●●●●
	Déterminer en permanence l'impact	Salaires et revenus de subsistance	Nous allons identifier les produits les plus à risque de nos chaînes d'approvisionnement en ce qui concerne le salaire de subsistance/les insuffisances de rémunération	2021	●●●●
Fin de l'exercice fiscal 2022	Garantir les normes	Travail forcé	Élaboration d'une stratégie transnationale pour combattre le travail forcé	2022	●●●●
	Garantir les normes	Transversal	Implémentation d'une approche basée sur le risque et évolutive des audits sociaux dans les chaînes d'approvisionnement à risque.	2022	●●○○
	Garantir les normes	Transversal	Participation au projet Score de l'OIT de fournisseurs en Chine	2022	●○○○
	Déterminer en permanence l'impact	Transversal	Publication du plan d'action EIDH « Baies (Espagne) »	2022	●●●●
	Déterminer en permanence l'impact	Transversal	Mise en œuvre de l'EIDH « Bananes (Colombie) »	2022	●●●●
	Déterminer en permanence l'impact	Transversal	Publication du plan d'action EIDH « Bananes »	2022	●●●●
	Déterminer en permanence l'impact	Transversal	Mise en œuvre de l'EIDH pour la chaîne d'approvisionnement « Tomates transformées (Italie) »	2022	●●●●
	Déterminer en permanence l'impact	Transversal	Publication du plan d'action EIDH « Tomates transformées (Italie) »	2022	●●●●
Garantir les normes	Transversal	Développement d'une approche transversale afin d'améliorer les conditions de travail au-delà des audits (« Beyond Auditing »)	2022	●○○○	



Error! Use the Home tab to apply Überschrift 1 to the text that you want to appear here.

Pilier stratégique	Champ d'action	Engagement	Calendrier	Statut	
Conduire le changement	Absence de discrimination/Parité homme-femme	Aider les fournisseurs à promouvoir la parité homme-femme	2022	●●●●	
Garantir les normes	Absence de discrimination/Parité homme-femme	Publication d'un plan d'action pour la parité homme-femme	2022	●●●●	
Garantir les normes	Sécurité au travail	Renforcement des exigences en matière de santé et de sécurité au travail dans une directive modifiée à l'intention des fournisseurs	2022	●●●●	
Fin de l'exercice fiscal 2023	Développer le commerce équitable	Liberté d'association	Soutien des petits exploitants afin qu'ils s'organisent en collectifs	2023	●○○○
	Garantir les normes	Communication	Fourniture d'informations à nos partenaires commerciaux et formations de ces derniers au sujet de la stratégie de Lidl en matière de droits de l'homme	2023	●●●●
	Garantir les normes	Transversal	Au Bangladesh et au Cambodge, 100 % de nos fournisseurs de niveau 1 sont membres du programme <i>Better Work</i> de l'OIT.	2023	●●○○
	Garantir les normes	Absence de discrimination/Parité homme-femme	Publication de données ventilées par genre pour trois chaînes d'approvisionnement à haut risque sélectionnées	2023	●○○○
	Déterminer en permanence l'impact	Absence de discrimination/Parité homme-femme	Publication d'un plan d'action afin de réduire l'écart salarial entre les genres dans trois chaînes d'approvisionnement à haut risque, ainsi que d'un rapport annuel	2023	●○○○
	Garantir les normes	Absence de discrimination/Parité homme-femme	Soutien de nos partenaires commerciaux dans l'implémentation des directives en matière de travail et de santé pendant la grossesse et des directives sur la protection de la maternité	2023	●●●●
	Garantir les normes	Absence de discrimination/Parité homme-femme	Publication d'un plan de lutte contre la violence à caractère sexiste (conformément à la Convention N° 190 de l'OIT)	2023	●○○○



Error! Use the Home tab to apply Überschrift 1 to the text that you want to appear here.

	Pilier stratégique	Champ d'action	Engagement	Calendrier	Statut
	Garantir les normes	Salaires et revenus de subsistance	Autonomisation de l'achat de produits à haut risque afin d'identifier et d'adresser les insuffisances de salaire et de revenu	2023	●○○○
	Développer le commerce équitable	Salaires et revenus de subsistance	Mise en œuvre de trois projets pilotes visant à réduire les insuffisances en matière de salaire de subsistance/de rémunération dans les chaînes d'approvisionnement à haut risque, en accordant une attention particulière à la situation salariale des femmes	2023	●●●○
Fin de l'exercice fiscal 2024	Garantir les normes	Transversal	Garantie de l'accès à des mécanismes de plainte efficaces et intégrant la dimension de genre dans les chaînes d'approvisionnement à risque.	2024	●○○○
Fin de l'exercice fiscal 2025	Déterminer en permanence l'impact	Transversal	Mise en pratique et publication de trois « Évaluations de l'impact sur les droits de l'homme » par an	2025	●●○○
	Garantir les normes	Absence de discrimination/Parité homme-femme	Garantie de l'accès à des mécanismes de santé et de sécurité intégrant la dimension de genre	2025	●○○○
	Déterminer en permanence l'impact	Communication	Publication de toutes les chaînes d'approvisionnement à haut risque, en commençant par trois chaînes d'approvisionnement	2025	●○○○
	Garantir les normes	Droits des enfants	Mise en œuvre d'un concept de formation dans les chaînes d'approvisionnement à haut risque afin de prévenir le travail des enfants et d'y remédier	2025	●○○○
	Développer le commerce équitable	Absence de discrimination/Parité homme-femme	Achat auprès de producteurs et de transformateurs dirigés par des femmes lorsque cela est économiquement possible	En cours	●●●●
	Conduire le changement	Liberté d'association	Dialogue avec les syndicats afin d'identifier les défis	En cours	●●●●
	Garantir les normes	Transversal	Garantie de la conformité des pratiques d'achat au-delà du niveau 1	En cours	●●●●
	Conduire le changement	Transversal	Participation active à trois initiatives multipartites	En cours	●●●●



Error! Use the Home tab to apply Überschrift 1 to the text that you want to appear here.

Pilier stratégique	Champ d'action	Engagement	Calendrier	Statut
Garantir les normes	Absence de discrimination/Parité homme-femme	Collaboration avec une organisation de défense des droits des femmes	En cours	●○○○
Conduire le changement	Communication	Publication au sujet de la planification des mécanismes de plainte	En cours	●●●○
Conduire le changement	Communication	Promotion des produits équitables	En cours	●●●●
Garantir les normes	Salaires et revenus de subsistance	Amélioration des salaires des travailleurs (rémunération équitable) et rapports de projets	En cours	●●●●
Développer le commerce équitable	Salaires et revenus de subsistance	Mise en œuvre des exigences d'ACT, y compris le renforcement de la conscientisation à la pratique de la liberté d'association et de la négociation collective dans nos chaînes d'approvisionnement	En cours	●●○○
Déterminer en permanence l'impact	Transversal	Exécution régulière d'analyses des zones à risque afin d'identifier les risques liés aux droits de l'homme dans nos groupes de produits	Annuel	●●●●
Conduire le changement	Communication	Rapport d'avancement sur notre engagement en matière de droits de l'homme et nos expériences (y compris les mécanismes de plainte)	Annuel	●●●●
Conduire le changement	Communication	Description des responsabilités en matière de RSE chez Lidl	Annuel	●●●●
Garantir les normes	Salaires et revenus de subsistance	Publication d'un plan d'action consacré au soutien des petits agriculteurs afin qu'ils atteignent un revenu de subsistance, ainsi que d'un rapport annuel sur les enseignements tirés	Annuel	●●●○

**Stratégie en matière de
droits de l'homme** de Lidl
pour les chaînes
d'approvisionnement

Stratégie en matière de droits de l'homme de Lidl pour les chaînes d'approvisionnement

La stratégie en matière des droits de l'homme de Lidl en un coup d'œil

1 Déterminer en permanence l'impact

Nous déterminons en permanence les risques et les possibilités d'amélioration sur le terrain.

2 Garantir les normes

Nous encourageons le respect des normes fondamentales du travail de l'OIT.

3 Développer le commerce équitable

Nous promovons des salaires et des revenus de subsistance.

4 Conduire le changement

Nous nous engageons dans des programmes de développement, des initiatives et des projets.



1

Déterminer en
permanence **l'impact**

Déterminer en permanence l'impact

Il est de notre responsabilité de prendre des mesures visant à réduire les risques liés à nos propres activités commerciales. Pour ce faire, nous évaluons en permanence les risques potentiels et réels liés à la fabrication de nos produits en :

- Effectuant des analyses de risques ;
- Réalisant trois fois par an des « Évaluations de l'impact sur les droits de l'homme (EIDH) » pour les chaînes d'approvisionnement à haut risque ;
- Augmentant la transparence au sein de nos chaînes d'approvisionnement.

Champ d'action	Informations	Portée	Statut
 Analyse de risque	Annuel	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les chaînes • Objectif : identifier les risques liés aux droits de l'homme et environnementaux dans les chaînes 	Clôturé
De 2020 à 2022, nous avons mené six EIDH pour identifier et prévenir les risques spécifiques liés aux droits de l'homme.			
 EIDH Thé	Effectué en 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Chaîne d'approvisionnement en thé au Kenya 	Publié : Lien
 EIDH Baies	Effectué en 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Chaîne d'approvisionnement en fraises en Espagne 	Publié : Lien
 EIDH Bananes	Effectué en 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Chaîne d'approvisionnement en bananes en Colombie 	Publié : Lien
 EIDH Conserves de tomates	Effectué en 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Chaîne d'approvisionnement en tomates en Italie 	Publié : Lien
 EIDH Vin	Effectué en 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Chaîne d'approvisionnement en vin en Afrique du Sud 	Publié : Lien
 EIDH Crevettes	Effectué en 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Chaîne d'approvisionnement en crevettes en Inde 	Publié : Lien
 Plan d'action pour les baies	Publié en 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Langue : ALL, ANG, ESP • Mesures : 6 	Publié : Lien
 Plan d'action bananes	Publié en 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Langue : ANG • Mesures : 3 	Publié : Lien
 Plan d'action tomates en conserve	Publié en 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Langue : ANG • Mesures : 5 	Publié : Lien
 Publication de tous les fournisseurs de denrées alimentaires de niveau 1	Annuel	<ul style="list-style-type: none"> • Alimentation • Objectif : amélioration de la transparence 	Publié : Lien

Évaluations d'impact sur les droits de l'homme (EiDH)

Lidl est le premier détaillant allemand à avoir commencé à effectuer des évaluations d'impact sur les droits de l'homme dès 2020 et à les publier sur les pages d'accueil correspondantes de Lidl. Jusqu'à présent, un total de six EiDH ont été réalisées.

Les EiDH permettent d'identifier systématiquement les risques liés aux droits de l'homme, tant potentiels que réels, dans nos chaînes d'approvisionnement. Les EiDH constituent une étape importante de l'identification des conséquences négatives concrètes sur les droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement. Sur la base des recommandations formulées à l'issue de l'EiDH, un plan d'action qui comprend des mesures et des objectifs assortis d'un calendrier est élaboré.

Nos EiDH reposent sur une approche systémique de l'identification et de la hiérarchisation des risques. Elles nous permettent de nous confronter à l'impact de nos activités commerciales sur les questions des droits de l'homme au sein des chaînes d'approvisionnement à haut risque. Cela implique notamment l'implication directe des parties prenantes et des détenteurs de droits.



2

Garantir les normes

Garantir les normes

Nous nous engageons en faveur de mesures visant à renforcer et à respecter les normes fondamentales du travail de l'OIT.

Nous soutenons les mécanismes de plainte intersectoriels, comme ceux proposés par Fairtrade, Cotton made in Africa (CmiA), Marine Stewardship Council (MSC), Aquaculture Stewardship Council (ASC) et l'Alliance pour des textiles durables.

Priorités :

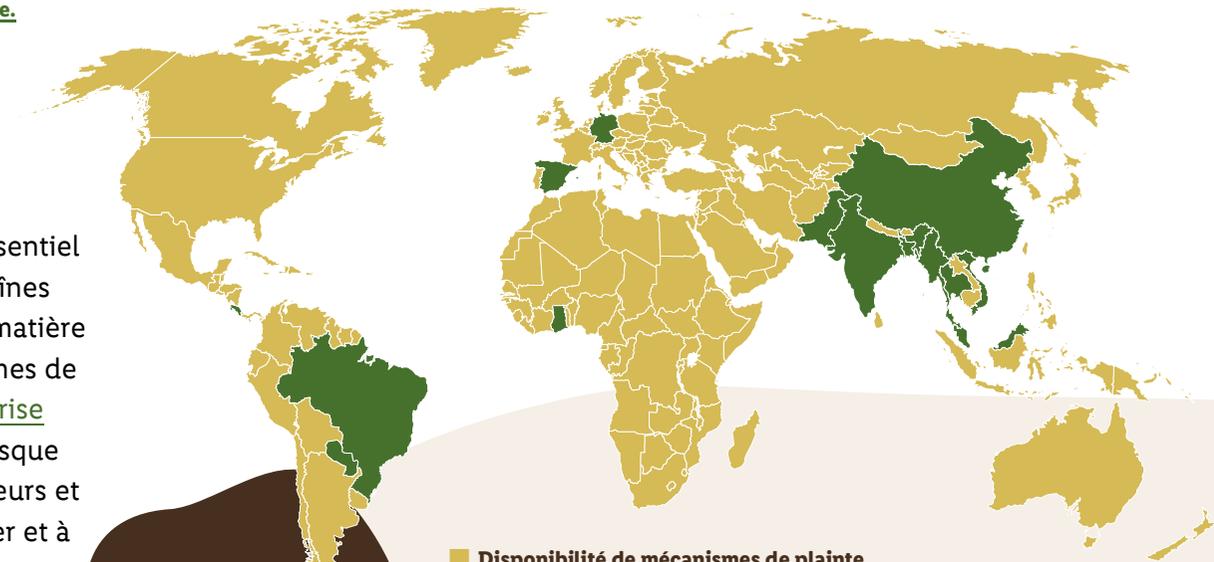
- Implémentation d'un concept d'audits sociaux
- Accès à des mécanismes de plainte efficaces
- Objectifs de durabilité pour les fournisseurs

Champ d'action	Objectif	Statut
Projets pilotes de définition des exigences		
 Projet pilote relatif à la protection des droits de l'enfant dans la chaîne d'approvisionnement en noisettes en Turquie <i>(avec Save the Children)</i>	Renforcement des droits de l'enfant dans la chaîne d'approvisionnement en noisettes en Turquie	Clôturé LIEN
 Lancement du programme Better Work de l'OIT	Donner aux usines textiles du Cambodge et du Bangladesh les moyens de respecter les normes de l'OIT	En cours
Mécanismes de plainte		
 BKMS	Accès à notre mécanisme de plainte de tous les acteurs de nos chaînes d'approvisionnement, avec la garantie d'un processus structuré de remédiation	En cours
 Mécanisme de plainte de Nuestra Voz	Mise en place d'un projet pilote de mécanisme de plainte dans la chaîne d'approvisionnement en baies en Espagne	Clôturé
 Mécanisme de plainte d'Amfori	Coordination du déploiement du mécanisme de plainte d'Amfori (programme <i>Speak for change</i>)	En cours
 Mécanisme de plainte d'ACT	Mise en œuvre d'un mécanisme de plainte dans la chaîne d'approvisionnement en textiles	En cours
 Mécanisme de plainte de Bangladesh ACCORD	Mise en place d'un mécanisme de plainte dans l'industrie textile au Bangladesh	En cours
Exigences en matière de RSE pour les fournisseurs		
 Politique d'achat durable	Dispositions contractuelles pour les partenaires commerciaux de Lidl en matière de conditions sociales et environnementales	En cours de déploiement

Mécanisme de plainte

L'accès à des mécanismes de plainte efficaces est un élément essentiel pour identifier les violations des droits de l'homme dans nos chaînes d'approvisionnement. Il fait partie intégrante de la Stratégie en matière [de droits de l'homme de Lidl](#). La garantie d'accès à des mécanismes de plainte efficaces fait partie du [Code de conduite de notre entreprise](#) que tous les partenaires commerciaux s'engagent à respecter lorsque nous concluons des contrats. En collaboration avec nos fournisseurs et d'autres parties prenantes externes, nous travaillons à développer et à soutenir l'accès à des mécanismes de plainte efficaces dans nos processus opérationnels directs et dans nos chaînes d'approvisionnement mondiales. Toutefois, garantir l'accès aux mécanismes de plainte peut se révéler un défi, en particulier dans les chaînes d'approvisionnement indirectes.

Nos mécanismes de plainte sont basés sur les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU (UNGP). Nous reconnaissons que, pour être efficaces, des mécanismes de plainte doivent être légitimes, librement accessibles, légalement garantis, transparents, compréhensibles et accompagnés d'un processus équilibré, basé sur l'échange et le dialogue.



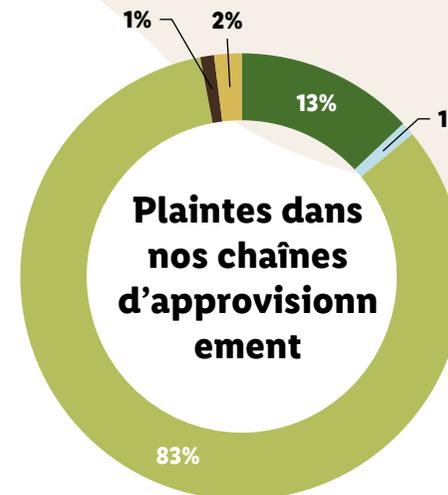
281
plaintes reçues
en 2022

■ Disponibilité de mécanismes de plainte

■ Pays d'où provenaient les plaintes :

Bangladesh	Allemagne	Myanmar	Espagne
Brésil	Ghana	Pakistan	Thaïlande
Chine	Inde	Paraguay	Vietnam
Costa Rica	Malaisie		

En outre, nous utilisons des mécanismes de plainte intersectoriels, comme ceux de Fairtrade, de Cotton made in Africa (CmiA), du Marine Stewardship Council (MSC), de l'Aquaculture Stewardship Council (ASC) et de l'Alliance pour des textiles durables. Pour certaines chaînes d'approvisionnement à haut risque spécifiques, nous menons des projets pilotes, comme pour la chaîne d'approvisionnement en baies de Huelva (Espagne).



- Arbeitssicherheit & Gesundheit
- Vereinigungsfreiheit
- Faire Löhne/Einkommen
- Landrechte
- Sicherheitspersonal

Lidl assume ses responsabilités et garantit l'accès à des mécanismes de plainte efficaces. Pour ce faire, nous nous organisons non seulement en initiatives multipartites afin de mettre en place un mécanisme de plainte à l'échelle du secteur, mais nous avons également introduit un [mécanisme de plainte en ligne](#), basé sur le [Système de recueil de signalements BKMS](#) et accessible dans toutes les chaînes d'approvisionnement.



Les parties prenantes peuvent déposer des plaintes par l'intermédiaire de la plateforme BKMS et s'informer sur la procédure et le traitement des données confidentielles. La plupart des plaintes déposées concernent des paiements tardifs ou des heures supplémentaires. Celles-ci sont examinées avec soin. Si nous constatons un grand nombre de violations sur des sujets similaires, nous étudions la possibilité d'éviter ces plaintes par l'implémentation de mesures et de directives appropriées. Les mesures identifiées sont d'abord testées dans le cadre de projets pilotes. Si elles s'avèrent concluantes, elles sont intégrées à notre politique d'achat durable, qui décrit toutes les exigences en matière de RSE vis-à-vis de nos fournisseurs.

S'appuyant sur ses succès dans le secteur non alimentaire, Lidl se concentre actuellement sur l'extension de cette approche aux chaînes d'approvisionnement en denrées alimentaires, en fruits et légumes et en fleurs et plantes. Les premières étapes consistent à s'engager dans des groupes de travail sectoriels et à lancer des projets pilotes dans les chaînes d'approvisionnement à haut risque. Par exemple, en 2021, nous avons commencé à donner accès aux travailleurs de trois chaînes d'approvisionnement à haut risque à des mécanismes de plainte. Nous mettons à profit l'expérience acquise dans le cadre de ces projets pour permettre à un plus grand nombre d'acteurs de la chaîne d'approvisionnement d'avoir accès à des mécanismes de plainte et pour encourager le changement.



Exemple d'un cas de conformité – Traitement et remédiation :

Nous avons reçu une plainte d'un syndicat au sujet d'une grève des travailleurs pour non-paiement des salaires. Une première consultation des réseaux sociaux a révélé que l'usine était accusée d'autres infractions comme le fait de faire payer l'accès à l'eau potable au personnel.

Conformément à notre procédure opérationnelle normalisée (SOP) interne, les nouvelles commandes ont été temporairement bloquées pour ce site de production. Les commandes en cours ont été réattribuées pendant l'examen des faits.

Nous avons initié des audits afin d'enquêter sur les allégations, dont beaucoup n'ont pas été confirmées. Lors de cette enquête, nous avons travaillé en étroite collaboration avec notre partenaire commercial direct, qui a soutenu l'usine tout au long du processus. Un plan d'action de remédiation a été mis en place. Il comprenait notamment l'installation d'une nouvelle station de traitement de l'eau potable afin d'améliorer la qualité de l'eau douce en libre accès.

Après la mise en œuvre réussie du plan d'action, nous avons mené des entretiens avec les travailleurs afin d'obtenir un retour direct sur leurs conditions. Ces entretiens ont montré que toutes les plaintes avaient été résolues. Nous avons ainsi permis à l'usine d'accepter de nouvelles commandes et pu poursuivre notre relation commerciale.

3

Développer le
commerce équitable

Développer le commerce équitable

Nous nous engageons pour des salaires et des revenus de subsistance ainsi que pour une répartition équitable de la création de valeur dans nos chaînes d'approvisionnement.

Nous continuons à développer notre projet, afin de promouvoir des salaires et revenus de subsistance dans nos chaînes d'approvisionnement mondiales et de continuer à réduire les écarts salariaux.

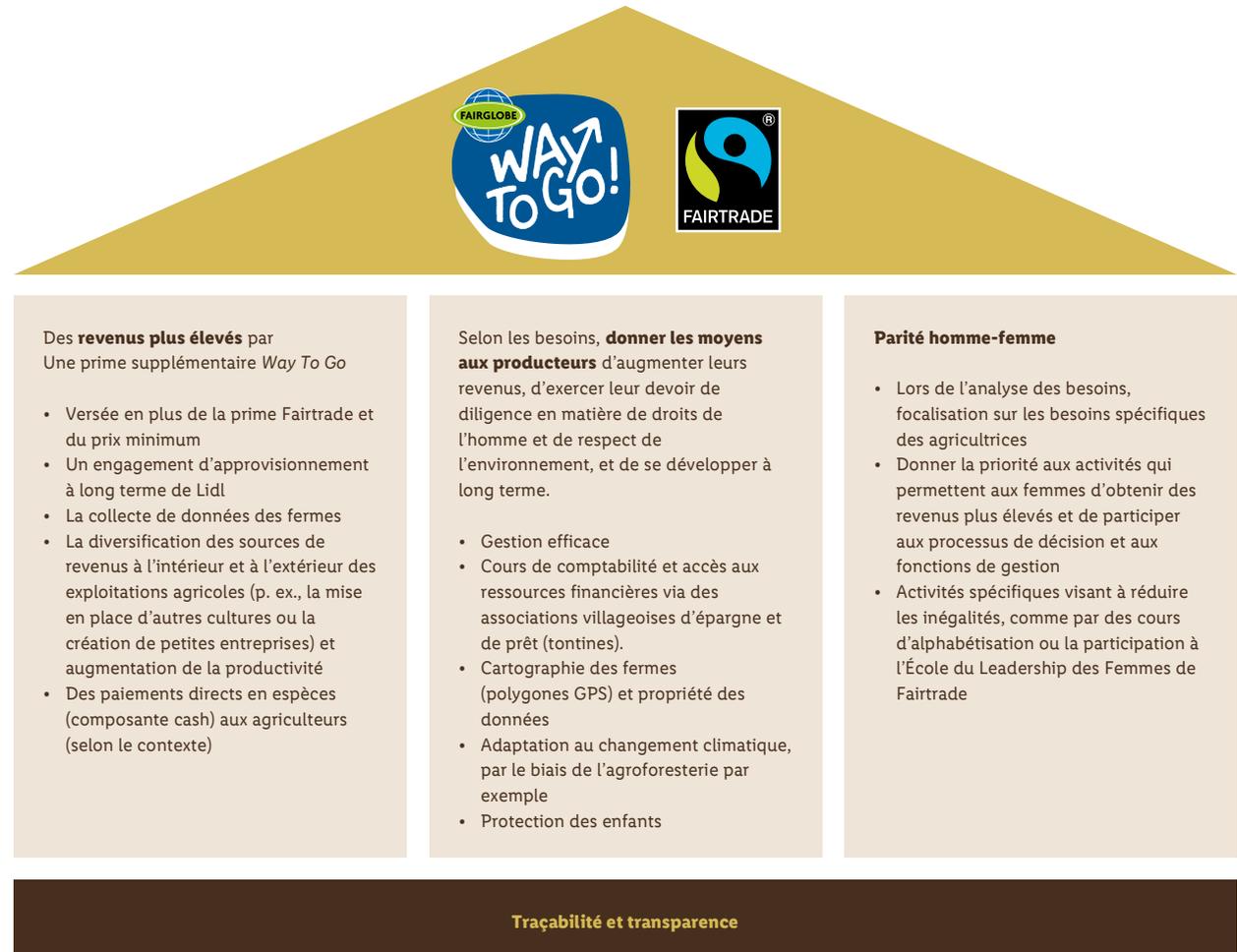
Programme	Soutient...
 Projet Living Wage Banana	... les travailleurs de la chaîne d'approvisionnement en bananes de Lidl pour l'obtention d'un salaire de subsistance
 ACT	... les travailleurs de la chaîne d'approvisionnement en textiles pour l'obtention d'un salaire de subsistance
 Way To Go	... les petits exploitants agricoles pour l'obtention d'un salaire de subsistance
 Cotton made in Africa	... les petits exploitants agricoles pour l'obtention d'un salaire de subsistance

Way To Go : vers un revenu de subsistance

Way To Go est un concept développé conjointement par Lidl et Fairtrade afin d'améliorer à long terme les conditions de travail et de revenu des producteurs. Le point de départ de chaque projet est une analyse des besoins, qui est effectuée en collaboration avec les agriculteurs. Une sélection de représentants de l'organisation de producteurs accompagnent le projet. Fairtrade, Lidl et les représentants se réunissent tous les trimestres afin de garantir une étroite collaboration et de prendre des décisions équilibrées, dans le meilleur intérêt de toutes les parties concernées. Le rapport d'avancement annuel mis en place permet de suivre les progrès des activités du projet.

À ce jour, le concept Way To Go a été mis en œuvre dans trois chaînes d'approvisionnement : cacao, noix de cajou et café. Lidl prévoit d'étendre le concept à d'autres chaînes d'approvisionnement afin d'augmenter encore son impact.

Le concept Way To Go repose sur trois piliers :





Revenus plus élevés

Le concept a pour objectif d'augmenter le revenu des agriculteurs en prévoyant, en plus du prix minimum Fairtrade et de la prime Fairtrade, un paiement compensatoire en fonction des quantités, associé à un engagement d'approvisionnement à long terme de la part de Lidl. Sur la base d'une analyse des besoins ainsi que des priorités des agriculteurs et de leur coopérative, le paiement compensatoire est utilisé en faveur d'autres mesures, qui sont fondées sur la stratégie holistique de Fairtrade en vue de l'obtention de revenus de subsistance. Ces mesures visent un effet à long terme (p. ex., diversification des sources de revenus, augmentation de l'efficacité et réduction des coûts grâce à l'amélioration de la comptabilité, de la productivité et de la qualité), mais les montants compensatoires peuvent également être versés partiellement ou intégralement en espèces.



Autonomisation

Formation et perfectionnement aux méthodes éprouvées du commerce équitable, afin de renforcer les petits exploitants agricoles et leurs coopératives. Selon le contexte local, cela peut inclure la gestion des activités agricoles et de leur efficacité, l'éducation financière, le renforcement des services offerts par la coopérative à ses membres, les questions relatives aux droits de l'homme et à la conformité, comme la protection des enfants ou contre le travail forcé, les questions environnementales et les méthodes d'adaptation au changement climatique, telles que la formation à l'agroforesterie, les plans d'action en faveur de la biodiversité, etc. Ce qui, à son tour, renforce le pilier des revenus plus élevés.



Parité homme-femme et renforcement des femmes

Cela signifie que les besoins et les compétences des femmes et des groupes vulnérables sont considérés comme prioritaires dans toutes les mesures *Way To Go*. En fonction de l'évaluation des conditions locales, des mesures spécifiques sont élaborées afin de nous attaquer activement aux causes de l'inégalité.

Cacao Way To Go

Le premier projet *Way To Go* a été lancé en septembre 2019 en collaboration avec les producteurs de la coopérative de cacao Kuapa Kokoo Farmers Union (KKFU), de Fairtrade et de Rikolto. L'objectif de ce projet était d'améliorer les conditions socio-économiques des exploitants agricoles de Kuapa Kokoo à Konongo, dans la région Ashanti au Ghana, en améliorant les revenus issus de la production de cacao et d'autres sources dans la région.

Faits importants au sujet du projet

- **Traçabilité matérielle de 100 % du cacao :** provenant de la Kuapa Kokoo Farmers Union (KKFU) – Konongo Society pour les tablettes de chocolat *Way To Go*. Une autre coopérative viendra s'ajouter lorsque la demande augmentera.
- **Prime d'amélioration des revenus :** en plus du prix minimum Fairtrade et de la prime Fairtrade, Lidl verse une « prime d'amélioration des revenus » (PAR) pour chaque tonne de cacao brut achetée afin de confectionner le chocolat *Way To Go*.
- **Renforcement de la résilience :** la PAR est investie dans la mise en œuvre d'activités au sein de la KKFU et, à l'avenir, au sein d'une seconde coopérative. Ces activités ont pour objectif une amélioration pérenne des revenus des agriculteurs et ciblent particulièrement les femmes, les jeunes et les membres dont les revenus sont les plus faibles. Une partie importante de l'amélioration des revenus des agriculteurs et du renforcement de leur résilience face aux chocs des

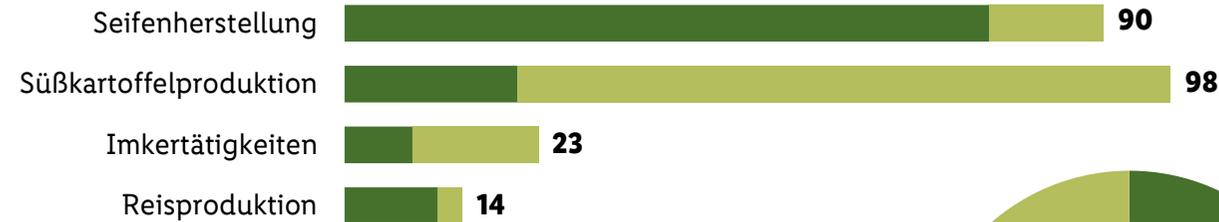


prix, aux effets du changement climatique ou à d'autres défis liés à la récolte du cacao consiste à diversifier leurs sources de revenus, réduisant de ce fait leur dépendance vis-à-vis du cacao.

- **Participation équitable :** introduction de registres d'exploitation et mise en œuvre d'associations villageoises d'épargne et de prêt, en tenant soigneusement compte des agriculteurs, et surtout des agricultrices.
- **Prise en compte de la dimension de genre dès le début :** avant de définir les activités du projet, une analyse des besoins a été réalisée avec l'aide du conseil d'administration de la Konongo Society (trois hommes et deux femmes). En outre, une « spécialiste du genre » a accompagné le processus et a contribué à définir des programmes qui tiennent compte d'une perspective de genre spécifique en ce qui concerne les motivations et les besoins des agricultrices.

Étapes clés depuis le lancement du projet

Les agriculteurs et agricultrices ont commencé à...



2 100 agriculteurs

bénéficient de services de pulvérisation et d'élagage.

Une **collecte, une validation et une analyse des données** sont effectuées au sujet de

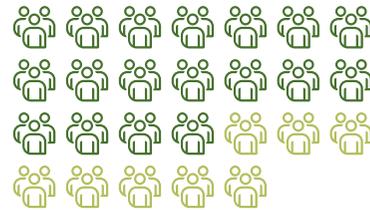
203 enfants âgés de 5 à 17 ans

issus de cinq communautés identifiées comme présentant un risque élevé de travail des

598 agriculteurs

ont participé à des associations villageoises d'épargne et de prêt (tontines)

(dont 43 % de femmes) dans le but d'améliorer l'accès aux ressources financières.



18/26 communautés

disposent d'une **cartographie GPS des fermes** (1 094 agriculteurs).

Femmes
Hommes



134 921 plants de cacaoyers

ont **été distribués à 702 agriculteurs** afin de soutenir la réhabilitation de cacaoyers vieillissants ou malades et d'améliorer la productivité et l'efficacité des plantations de cacao.



20 630 plants d'arbres

de différentes variétés indigènes **ont été distribués à 393 agriculteurs** afin d'amorcer un reboisement dans les régions productrices de cacao

Café Way To Go

Sur la base des enseignements tirés du projet Way To Go sur le cacao, Lidl et Fairtrade ont étendu le concept à leurs chaînes d'approvisionnement en café (Allemagne, Belgique et Pays-Bas) et en noix de cajou (Pays-Bas). C'est ainsi que le projet de café Way To Go est mené en collaboration avec la coopérative caféière COMSA au Honduras depuis août 2022. Ce projet vise à améliorer les revenus des productrices de café du terroir de Marcala au Honduras. Lidl s'est engagé à s'approvisionner en café auprès de ce groupe de femmes.



**Octobre
2022**

Lancement du café
Way To Go.



Faits importants au sujet du projet

- **Traçabilité matérielle de 100 % de ce café** provenant de la coopérative de café COMSA au Honduras
- **Prime d'amélioration des revenus** : versement direct de la prime à l'amélioration des revenus (PAR) aux agriculteurs (en plus du prix minimum Fairtrade et de la prime Fairtrade, qui est versée à la coopérative).
- **Revenu de subsistance** : calcul du prix de référence permettant d'atteindre un revenu de subsistance (Living Income Reference Price ; LIRP) pour la production de café au Honduras (en cours)
- **Renforcement de la résilience** : les activités du projet se concentrent sur la diversification des sources de revenus, l'augmentation de la productivité grâce à l'amélioration des variétés de caféiers, l'amélioration des méthodes de production et la conduite de formations qui abordent les défis liés au genre.
- **Prise en compte de la dimension de genre dès le début** : avant de définir les activités du projet, une analyse des besoins a été réalisée avec l'aide du comité des femmes de COMSA.

Étapes clés depuis le lancement du projet

Le café Fairtrade est produit par des agricultrices membres de l'organisation de producteurs COMSA :



57

productrices de café membres de COMSA

ont jusqu'ici participé au projet, vendu leur café à Lidl et perçu la **prime d'amélioration des revenus**.



Les agricultrices de COMSA se sont organisées en groupe et ont **intensifié la communication et l'échange d'idées entre elles**.



90 %

des femmes ont participé à la **formation visant à améliorer la diversification des cultures** au sein de leur exploitation.



41 %

des femmes ont commencé à **produire des plants de variétés de cafiers plus résistantes** en vue de la plantation et du renouvellement des champs en 2023.

Noix de cajou *Way To Go*

Le projet des noix de cajou *Way To Go* a été lancé en 2022. Il est mis en œuvre en collaboration avec la coopérative UWAMI de Tanzanie. Le projet a pour objectif d'améliorer les revenus des producteurs de noix de cajou.

Quelques faits importants

- **Traçabilité matérielle de 100 % des noix de cajou traçables** provenant de la coopérative UWAMI en Tanzanie
- **Prime d'amélioration des revenus** : versement direct de la prime à l'amélioration des revenus aux agriculteurs (en plus du prix minimum Fairtrade et de la prime Fairtrade, qui est versée à la coopérative).
- **Revenu de subsistance** : calcul du prix de référence permettant d'atteindre un revenu de subsistance pour la production de noix de cajou en Tanzanie.
- **Autonomisation** : les agriculteurs ont été formés afin de répondre aux normes ambitieuses du commerce équitable. Ils ont notamment reçu des formations à l'utilisation sûre des pesticides et à la préparation à la certification Fairtrade, par exemple par la construction d'un lieu de stockage des pesticides et d'un bureau.

Étapes clés depuis le lancement du projet :

La coopérative des producteurs de noix de cajou (UWAMI)

2022 est enregistrée comme coopérative de commercialisation agricole (AMCOS)



a amélioré la récolte des noix de cajou



a amélioré la conclusion de contrats commerciaux au nom de ses membres

30 %
de femmes



Des formations sur les **normes Fairtrade** dispensées par Fairtrade Africa ont permis d'améliorer la compréhension des normes et des exigences Fairtrade par les responsables des coopératives et par certains agriculteurs.



Formation à l'**utilisation et à la gestion des primes** : cela permet à la direction de l'UWAMI d'organiser démocratiquement l'utilisation de la prime Fairtrade, de la planification à la mise en œuvre, et de garantir une utilisation adéquate et responsable des fonds.

4

Conduire **le**
changement

Conduire le changement

Nous nous engageons dans des programmes de développement, des initiatives et des projets au sein de nos chaînes d'approvisionnement afin d'encourager de manière proactive le changement au-delà des frontières de notre entreprise.

Programme	Objectif
 Comité technique du GRASP (Global Risk Assessment on Social Practice/Évaluation des risques en matière de pratiques sociales)	Améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs
 Ethical Trading Initiative (ETI)	Amélioration des conditions de travail dans le monde entier
 Ethical Tea Partnership (ETP)	Créer une industrie du thé plus équitable, meilleure et plus durable pour les travailleurs, les agriculteurs et l'environnement
 ACT pour des salaires de subsistance	Création de meilleures conditions de travail pour les travailleurs de l'industrie textile et engagement en faveur d'un salaire de subsistance
 Cotton made in Africa (CmIA)	Amélioration des conditions de vie des petits exploitants agricoles du secteur du coton
 Forum mondial de la banane (FMB)	Initiative multipartite pour promouvoir un dialogue ouvert sur les défis du secteur de la banane

Living Wage Banane

En 2022, Lidl Allemagne a lancé son projet de « Living Wage Banane », étendant ainsi son engagement en faveur de revenus de subsistance au-delà du programme *Way To Go*. Le passage à la banane « Living Wage » s'applique à toute la gamme de bananes Lidl DE, dont les bananes bio et conventionnelles issues du commerce équitable ainsi que les bananes conventionnelles certifiées Rainforest Alliance. Les bananes proviennent de 119 plantations, qui sont situées en Colombie, en Équateur, en République dominicaine et au Guatemala

Afin de comprendre où des salaires de subsistance sont déjà payés et où ils ne le sont pas dans la chaîne d'approvisionnement, Lidl a développé, en collaboration avec ses fournisseurs, Fairtrade et l'organisme international de certification Fairtrade FLOCERT, un système permettant de déterminer l'écart salarial entre les salaires payés et le salaire de subsistance local. Lidl utilise la matrice salariale d'IDH pour consigner le niveau des salaires et le comparer avec le salaire de subsistance actuel dans la région. En outre, le résultat de la matrice salariale d'IDH est audité et vérifié par FLOCERT sur place, dans les plantations. Si le salaire de subsistance n'est pas encore atteint, Fairtrade calcule le supplément à verser pour combler l'écart salarial.

Vous trouverez de plus amples informations sur le partenariat avec Fairtrade ici : [Lien](#)





Contact

Lidl Belgique Gmbh & Co .KG
Guldensporenpark 90J
9820 Merelbeke, Belgique

csr@lidl.be